

Délibération n° 2024-06-08-008

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 8 juin 2024

Objet : ADMISSION EN
NON-VALEUR DES
CRÉANCES
IRRECOUVRABLES

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
30 mai 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 85
Pouvoir : 1
Votants : 86

Pour : 72
Contre : 0 –
Abstention : 0 –

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juin à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de Prade, à Cébazat, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LECHEVALLIER Christine, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FRITEYRE Lilian, DEMAY André, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, FERRY Mathieu, MERCERON Jean-Luc, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, GHESQUIERE Chantal, DURANTIN Christian, VILLEBRUN Bernard, DAVID Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, JOURDY Isabelle, LAMOUREUX Jean-François, MEYER Jean-François, DUBIEN Gaëtan, DUTHEIL Bernadette

Suppléants ayant pouvoir :

MILLE Marielle, PELISSIER Patrick, TARDIVEL Ghislain, MILLET Arnaud, NURY Jacques, DOS SANTOS Christophe, CLERMONT Max, BOISNAULT Christian, DAUPHIN Jean-François, VINCENT Claude, MARLET Pierre, DIALLO Gloria, SOLVIGNON Yves, BOSTVIRONNOIS Maryse, LONCHAMBON Christian, RABANY Anne

Pouvoirs :

LONGCHAMBON Vladimir donne procuration à BONNET Grégory

Secrétaire de séance : Mme BRUN

ADMISSION EN NON-VALEUR DES CRÉANCES IRRECOURABLES

Le Président propose aux membres du Comité d'admettre en non-valeur une série de titres, impossibles à recouvrer par le Comptable de TE63. Il s'agit :

- De montants de faible valeur inférieurs au seuil de poursuite pour 4 titres représentant 43.97 €
- Et d'infructuosité des actions diligentées par le comptable afin de recouvrer les sommes pour 10 titres représentant 2 038.76 €

Soit au global 14 titres à annuler pour 2 082.73 €, par écriture imputée au compte 6541 des créances admises en non valeur

Année	N° de titre	Montant dû	Motif de la proposition d'ANV	Total
2023	T-255	25,05 €	Faible montant < seuil de poursuite	43,97 €
2023	T-2006	4,00 €	Faible montant < seuil de poursuite	
2023	T-1194	14,90 €	Faible montant < seuil de poursuite	
2023	T-563	0,02 €	Faible montant < seuil de poursuite	
2022	T-1463	214,47 €	Combinaison infructueuse d actes	2 038,76 €
2021	T-1008	116,52 €	Combinaison infructueuse d actes	
2023	T-36	24,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
2023	T-37	16,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
2023	T-38	24,00 €	Combinaison infructueuse d actes	
2023	T-1981	12,79 €	Combinaison infructueuse d actes	
2023	T-254	59,64 €	Combinaison infructueuse d actes	
2021	T-1009	741,81 €	Combinaison infructueuse d actes	
2022	T-1471	747,81 €	Combinaison infructueuse d actes	
2023	T-256	81,72 €	Combinaison infructueuse d actes	
14 titres		TOTAL		2 082,73 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

